



Cycle de formation DROIT DES ÉTRANGERS

OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024 BRUXELLES



Présentation

Le traditionnel cycle annuel de formation organisé par l'ADDE s'articule en 2024 sur 5 journées autour des questions de **séjour, protection internationale, travail et aide sociale, droit international privé familial et nationalité**.

L'ADDE asbl propose une formule comportant les éléments méthodologiques suivants :

- Des présentations théoriques **orientées vers la pratique** permettant une appropriation concrète de la matière ;
- Des interventions données par **des praticiens et professionnels spécialisés** ;

La formation est une formation juridique particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes

de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la pratique de terrain.

Elle ne s'adresse donc pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'OBFG. Comme précédemment, la formation est agréée à raison de **6 points de formation permanente par journée**. Une demande a également été introduite auprès de l'Institut de formation judiciaire en vue de la prise en charge des frais d'inscription des magistrats (uniquement pour les magistrats présents à la formation*).

*L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui devra nous signaler son remplacement (fonction + nom du collègue remplacé).

Programme

Module I Séjour (1) : Jeudi 3 octobre 2024

- 08h30 | Accueil
- 09h00 | **Introduction du cycle de formation**
- 09h15 | **Introduction au droit de séjour** (bases légales, autorités compétentes, différents types de statuts et motifs d'immigration)
- 10h30 | Pause-café
- 11h00 | **Citoyens de l'Union européenne**
- 12h00 | Pause déjeuner
- 13h00 | **Regroupement familial** (ressortissants de pays tiers, Belges, citoyens UE)
- 15h30 | Pause
- 15h45 | **Violences intrafamiliales en contexte migratoire**
- 16h30 | Fin des travaux

Module II Séjour (2) : Jeudi 10 octobre 2024

- 08h30 | Accueil
- 09h00 | **Autorisation de séjour pour circonstances exceptionnelles** (art. 9bis)
- 10h00 | **Autorisation de séjour pour maladie grave** (art. 9ter)
- 11h00 | Pause-café
- 11h30 | **Recours devant le Conseil du contentieux des étrangers** (annulation, suspension et extrême urgence)
- 12h45 | Pause déjeuner
- 13h45 | **Fin de séjour et interdiction d'entrée**
- 15h00 | Pause
- 15h15 | **Détention administrative et éloignement**
- 16h30 | Fin des travaux

Module III Protection : Mardi 5 novembre 2024

- 08h30 | Accueil
- 09h00 | **Définition des statuts de réfugié et de protection subsidiaire**
- 10h30 | Pause-café
- 11h00 | **Détermination de l'État responsable** (Règlement Dublin III)
- 12h00 | Pause déjeuner
- 13h00 | **Procédure de protection internationale**
- 14h15 | **Recours devant le Conseil du contentieux des étrangers** (plein contentieux)
- 15h15 | Pause
- 15h30 | **MENA**
- 16h30 | Fin des travaux

Module IV Etudes, travail et aide sociale : Jeudi 28 novembre 2024

- 08h30 | Accueil
- 09h00 | **Séjour étudiant**
- 10h15 | Pause-café
- 10h45 | **Droit au travail salarié des étrangers**
- 12h45 | Pause déjeuner
- 13h45 | **Droit au travail indépendant des étrangers**
- 14h30 | Pause
- 14h45 | **Accès au revenu d'intégration et à l'aide sociale**
- 16h30 | Fin des travaux

Module V DIP et nationalité : Jeudi 12 décembre 2024

08h30 | Accueil
09h00 | **Introduction au droit international privé familial**
09h30 | **Mariage et cohabitation légale**
10h45 | Pause-café
11h15 | **Filiation**
12h30 | Pause déjeuner
13h30 | **Divorce**
14h30 | Pause
14h45 | **Accès à la nationalité belge**
16h30 | Fin des travaux

Infos pratiques

Lieu de la formation

Maison des Associations Internationales (MAI)
40, Rue Washington
1050 Bruxelles

Accès

Tram 81/93/94 ou bus 54 : arrêt Bailli
Train : Bruxelles-Midi
+ Métro 2/6 vers Elisabeth : arrêt Louise
+ Tram 93/94 vers Legrand/Musée du tram : arrêt Bailli

Horaire

De 8h30 à 16h30

Contact

ADDE asbl
Rue du boulet 22
1000 Bruxelles
02/227.42.42

secretariat@adde.be
www.adde.be

Inscription

Droits d'inscription pour la formation complète (5 modules + pause-café) : **380 €**

Tarifs réduits :

350 € pour les abonnés à la Revue du droit des étrangers et les travailleurs d'asbl

320 € pour les avocats stagiaires et les étudiants

Possibilité de s'inscrire à la journée (priorité donnée aux participants à la formation complète) :

95 € par module

Le paiement se fait à la réception d'une facture (contenant une communication structurée).

L'inscription ne sera effective qu'à partir de :

- la réception du paiement OU
- la réception d'un bon de commande officiel (pour les administrations publiques uniquement)

S'INSCRIRE À LA FORMATION ICI

Ou en entrant le lien suivant dans votre barre d'adresse :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmXihFor6ZYGWo2t6vQ5-Vs-Eou1Nkbc6SJXVsws-G8KHQ6g/viewform>